

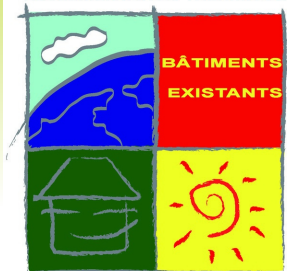


Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

RT 2005 - Annexe VII

Démarche qualité perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments

REGLEMENTATION THERMIQUE



Bilan de la campagne de contrôle des agréés Annexe VII - RT 2005 Campagne 2011 - 2012

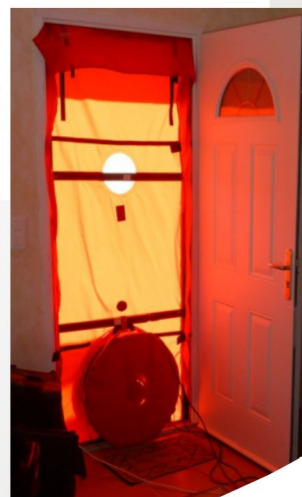


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

Paris, le 6 août 2010

Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
Sous-direction de Qualité et du développement durable dans la
Construction
Bureau de la Qualité et de la Réglementation Technique de la
Construction



Société agréée	Opérations		Éléments				
	Libellé du dossier	Adresse de l'opération	Domaine d'application			Liste des entreprises intervenants sur ce chantier	
			Mode constructif		Nombre de niveaux		Type de plancher intermédiaire
		Isolation	Type				
		Rue de Saules	par l'intérieur (TH30)	Brique 20	1		Fournie
		Route de Menil	par l'intérieur	Brique alvéolée	1 avec comble aménageable		Fournie

Contrôle des agréments démarche qualité perméabilité à l'air RT 2005 - Annexe VII Campagne 2011-2012

Synthèse globale constructeurs

Synthèse de la démarche

- Contrôle des démarches qualité perméabilité à l'air Annexe VII – RT 2005 agréées.
- Campagne en 2011-2012, réalisée par les services de l'Etat (CETEs).
- Contrôle de 12 constructeurs.
- Deux missions de contrôle:
 - application de la démarche qualité (contrôle de documents)
 - ➔ 30 bâtiments contrôlés
 - mesure de la perméabilité à l'air bâtiments
 - ➔ 80 bâtiments mesurés.

Synthèse des résultats

- Des résultats positifs sur l'application de la démarche qualité, excepté pour 3 constructeurs sur 12, pour lesquels des axes de progrès significatifs ont été soulevés.
- Des retours individuels sont faits aux constructeurs (fiches individuelles) pour améliorer leur démarche.
- Globalement, des absences régulières de documents permettant de tracer l'application de la démarche, qui ne permettent pas de garantir une application complète de la démarche qualité agréée sur tous les chantiers. Impact plus ou moins important selon les documents manquants.
- Très bonne collaboration des constructeurs et très bonne perception de la démarche de contrôle de la part des constructeurs, conviction de l'utilité pour améliorer leur démarche qualité.

Suites

- Retours aux constructeurs de manière personnalisée, avec une alerte à ceux pour lesquels la démarche apparaît le moins assimilée.
- Poursuite du contrôle de la démarche qualité Annexe VII de manière ciblée en 2013 et 2014.
- Orientation des analyses de dossiers en commission, notamment sur les documents traçant l'application de la démarche.

Résultats

CONTRÔLE DES DÉMARCHES QUALITÉ AGRÉÉES			
Démarche qualité appliquée		Valeurs mesurées	
APPLIQUÉE EN TOTALITÉ	3 constructeurs	CONFORME, Bcp de mesures	2 constructeurs
APPLIQUÉE, QUELQUES MANQUES MAIS BON SUIVI	5 constructeurs	CONFORME, Peu de mesures	7 constructeurs
APPLIQUÉE, MAIS MANQUE BEAUCOUP D'ÉLÉMENTS ET PEU DE SUIVI	1 constructeur	CONFORME, Vigilance	
ÉLÉMENTS CLÉ MANQUANTS ou NON CONFORMES ET PAS DE SUIVI	2 constructeurs	NON CONFORME > 15% entre 0,8 et 1,3, ou mesure > 1,3	2 constructeurs
PAS D'ÉLÉMENT POUR JUGER	1 constructeur	PAS D'ÉLÉMENT POUR JUGER	1 constructeur

Légende

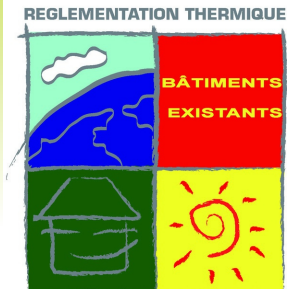
Démarche qualité appliquée		Valeur mesurée	
Appliquée en totalité	Tous les documents de suivi demandés ont été fournis, sont conformes et il y a eu une très bonne collaboration du constructeur pendant la démarche de contrôle.	Conforme, bcp de mesures	Tous les bâtiments mesurés sont conformes aux exigences de l'Annexe VII de la RT 2005, et il y a eu plus de 10 bâtiments mesurés par constructeur.
Appliquée, quelques manques mais bon suivi	La quasi-totalité des documents de suivi demandés a été fournie. Les pièces fournies sont conformes et il y a eu une très bonne collaboration du constructeur pendant la démarche de contrôle.	Conforme, peu de mesures	Tous les bâtiments mesurés sont conformes aux exigences de l'Annexe VII de la RT 2005. Il y a eu moins de 5 bâtiments mesurés par constructeur (constructeurs avec volume de production plus faible).
Appliquée, mais manque beaucoup d'éléments et peu de suivi	Il manque plusieurs éléments demandés. Les pièces demandées sont conformes. Une collaboration plus active était attendue pendant la campagne de contrôle.	Conforme, vigilance	Tous les bâtiments mesurés sont conformes aux exigences RT 2005, mais les valeurs mesurées sont à la limite de l'exigence réglementaire.
Éléments clé manquants ou non conformes et pas de suivi	Des éléments clé de la démarche qualité n'ont pas été fournis (suivi de chantier et suivi des non-conformités), ou des éléments fournis sont non conformes à la démarche qualité. Une collaboration plus active était attendue pendant la campagne de contrôle.	Non conforme, >15% entre 0,8 et 1,3, ou mesure >1,3	L'échantillon mesuré dans le cadre de la campagne de contrôle est non conforme aux exigences de l'Annexe VII de la RT 2005.



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

RT 2005 - Annexe VII

Démarche qualité perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments



Bilan de la campagne de contrôle des agréés Annexe VII - RT 2005

Campagne 2011 - 2012



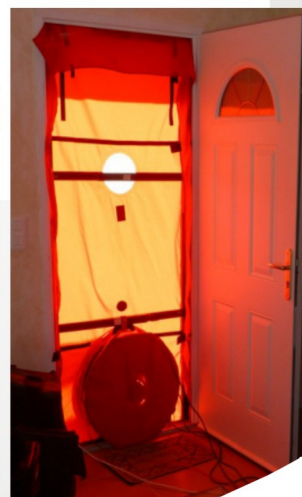
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

Paris, le 6 août 2010

Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
Sous-direction de Qualité et du développement durable dans la
Construction
Bureau de la Qualité et de la Réglementation Technique de la
Construction



Société agréée	Opérations		Éléments			
	Libellé du dossier	Adresse de l'opération	Domaine d'application			Liste des entreprises intervenants sur ce chantier
			Mode constructif		Nombre de niveaux	
			Isolation	Type		
	Rue de Saules	par l'intérieur (TH30)	Brique 20	1		Fournie
	Route de Menil	par l'intérieur	Brique alvéolée	1 avec comble aménageable		Fournie